

L'Adresse—M. Stevens

Alors, pourquoi notre ministère des Affaires extérieures ne s'est-il pas soucié... d'exiger le retrait de la Syrie et de l'OLP? Pourquoi avoir encore deux poids, deux mesures au détriment d'Israël? On fait des déclarations condescendantes pour fustiger Israël et l'exhorter à se retirer unilatéralement du Liban. Madame le Président, une politique aussi injuste, irréaliste et stérile nous fait honte.

Avec de telles paroles au compte rendu et prononcées par un partisan du ministre, on aurait cru que ce dernier aurait saisi hier soir l'occasion de dire une fois pour toutes en quoi consiste la politique du gouvernement au sujet de l'affaire dont parlait le député d'Eglinton-Lawrence. Le député de son parti est préoccupé comme beaucoup d'autres députés à la Chambre. Or le ministre a préféré ne pas en parler. Non seulement il n'a pas énoncé de politique ni abordé cette question hier soir, mais le gouvernement n'a pas énoncé de politique en matière d'affaires étrangères depuis 1970. Cette politique a été élaborée au cours des folles années 60. Voilà donc qu'à l'époque dramatique et réaliste que nous vivons dans les années 80, nous avons une politique qui a été présument conçue dans les folles années 60.

Cela m'amène à une autre omission dont le ministre s'est rendu coupable hier. Étant donné la structure actuelle du ministère des Affaires extérieures, le commerce extérieur représente un secteur extrêmement important. Or, il n'en a pas été question. Et pourtant, un comité spécial de la Chambre chargé de l'examen d'une Société nationale de commerce a fait remarquer dans son rapport intitulé «Le défi commercial du Canada», déposé en juin 1981, que l'on pourrait créer 42,700 emplois chaque fois que l'on exporte pour une valeur supplémentaire de un milliard de produits surtout manufacturés. A bien des égards, monsieur le Président, le secret pour réduire le chômage au Canada réside dans le commerce extérieur, surtout dans l'exportation de produits manufacturés. C'est sur ce point que le gouvernement actuel est coupable de négligence. Le ministre n'en a même pas parlé hier soir. Rien que sur ce point, monsieur le Président, j'estime que le gouvernement devrait perdre la confiance de la Chambre. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député du Yukon (M. Nielsen):

Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse:

«La Chambre regrette d'informer Votre Excellence que vos ministres n'ont pas réussi à proposer de mesures qui déboucheraient sur des solutions durables et équitables aux difficultés imposées par le niveau élevé de chômage chronique que connaissent toutes les régions du Canada à la suite des années de mauvaise gestion économique de vos ministres.»

M. le vice-président: Une période de dix minutes est maintenant réservée aux questions et observations.

Mme Jewett: Monsieur le Président, je voudrais simplement poser une question au député de York-Peel. Il nous a rappelé les sujets que le chef de l'opposition (M. Mulroney) a abordés dans l'allocution qu'il a prononcée pratiquement au même moment où le premier ministre (M. Trudeau) prononçait la sienne à Guelph. Il a causé une certaine confusion à l'époque en demandant aux pays de l'Ouest de renoncer à une première frappe nucléaire. Étant donné que le député a repris exactement les mêmes termes, pourrait-il nous dire aujourd'hui si, en fait, son chef voulait que les pays de l'Ouest envisagent de s'engager à ne pas y recourir?

M. Stevens: Monsieur le Président, la réponse à cette question est très brève: non. Le sens de nos paroles est clair: nous enjoignons le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à ne

pas s'en tenir là et d'exhorter les pays membres de l'OTAN à renoncer à une première frappe nucléaire.

● (1540)

Mme Jewett: La confusion régnait à l'époque car le critique financier des conservateurs, qui était alors leur critique en matière d'affaires extérieures, a affirmé qu'une politique de ce genre existait déjà au sein de l'OTAN et ce, depuis quelque temps déjà. En fait, comme ceux qui s'intéressent de très près à cette question le savent, il existe une différence importante entre les deux. Ainsi, le chef conservateur voulait parler du non-recours en premier à l'arme nucléaire.

Le député prétend-il qu'il ignore la politique actuelle de l'OTAN et demande-t-il à cet organisme d'étudier une politique qu'il a déjà adoptée?

M. Stevens: Monsieur le Président, cela montre à quel point certains représentants de l'internationale socialiste ont tendance à voir les choses avec des oeillères. Même si la plupart des pays membres de l'OTAN acceptent de ne pas recourir à une première frappe nucléaire, est-ce à dire que cette politique ne peut pas être étudiée, examinée et débattue? C'est exactement l'objectif que le chef de l'opposition visait en demandant au ministre de soulever la question lors de la réunion des pays membres de l'OTAN afin que, si le député a tout à fait raison de prétendre que la plupart des pays membres de l'OTAN acceptent de renoncer à une première frappe nucléaire, ou puisse confirmer qu'il s'agit bien là d'une politique de l'OTAN.

Mme Jewett: Voilà qui ajoute davantage à la confusion. Apparemment le député ne sait pas ce qu'on entend par ne pas attaquer le premier dans l'article en question. Étant donné que le critique actuel en matière de finances, le député de Saint-Jean-Ouest, a déclaré que ce qu'on voulait dire, c'est ne pas utiliser le premier les armes nucléaires, quelqu'un pourrait-il plus tard éclairer notre lanterne pour qu'on sache bien si les conservateurs perçoivent bien la différence entre ne pas attaquer le premier et ne pas utiliser le premier les armes nucléaires? S'ils en sont incapables—et cela est évidemment le cas du député qui vient de parler—nous ne pourrions jamais savoir exactement quelle position défendent le parti conservateur et son chef.

M. Stevens: Monsieur le Président, je peux vous assurer que c'est seulement dans l'esprit du député que règne la confusion. Le 27 octobre, nous avons parlé de la politique qui consistait à renoncer à une première frappe nucléaire et c'est cette expression que nous continuerons à utiliser aujourd'hui et à l'avenir.

M. McKenzie: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député sur les droits de la personne qui sont foulés aux pieds par les communistes, surtout en Russie. Nous savons tous qu'ils ont tué 83 millions de personnes depuis les 30 ou 40 dernières années. Nous en avons eu des exemples dernièrement en Afghanistan alors que des avions communistes ont survolé de petits villages en jetant des jouets aux enfants. Les enfants les ont ramassés sans se rendre compte que c'étaient des explosifs. J'ai vu des photos d'enfants amputés de leurs mains à cause de ces communistes sournois.